



**COMMUNE DE MORILLON**  
**Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 À 20 h 00 – Salle du Conseil**

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

**Présents :**

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme BOSSE Stéphanie, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne.

**Absents excusés :**

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, excusée,  
M. VUILLE Bertrand, qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël,  
M. CONVERSY Éric, qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie,  
M. SÉRAPHIN Gilles, qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon.

**Secrétaire de séance : M. CLERENTIN Raphaël**

**1. Fonctionnement des assemblées : Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :**

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

**2. Travaux : Approbation du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère en vue d'y installer la mairie et autorisation de lancement de la consultation des entreprises :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC UNE ABSTENTION (MME JOCELYNE PEREIRA)**

**3. Affaires touristiques : Approbation de la convention cadre relative à l'organisation et à la livraison des championnats du monde de cyclisme 2027 Haute-Savoie Mont-Blanc à conclure avec l'association « Vélo au Sommet » et le Conseil départemental de la Haute-Savoie :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Économie locale : Approbation de l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public du bar-restaurant « La Covagne » pour modifier les périodes d'ouverture :

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Questions diverses :**

La séance est levée à 20h30.

Fait à Morillon, le 12 décembre 2025

Le Maire,



M. Simon BEERENS-BETTEX

La secrétaire de séance



M. Raphaël CLERENTIN